

CADRE DE VIE DE VIE

Le réaménagement du tour de ville

L'un des plus gros chantier à l'étude est le réaménagement global du tour de ville.

L'équipe municipale travaille activement sur le dossier, afin de donner au centre bourg une unité esthétique et patrimoniale, tout en favorisant la **sécurisation des piétons et le stationnement**.

La réflexion est d'ores et déjà engagée avec le concours de la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture de l'Unité Territoriale de Carbone, qui assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage. Un état des lieux a ainsi été effectué et le concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse est en cours.

Dans le cadre de cette étude, la promenade (boulevard du Nord et boulevard de la Magdeleine), l'entrée de l'avenue des Pyrénées et l'entrée de la rue Saint-Roch vont ainsi être requalifiées, avec un **élargissement des trottoirs et l'aménagement de places de stationnement**.

Des réunions de concertation seront organisées dans les mois à venir, afin de tenir compte des aspirations des administrés.

Cet aménagement s'appuiera sur un **renforcement de la centralité et de l'attractivité de centre-ville**, afin de **favoriser le dynamisme commercial** et ainsi, l'accès aux services.

L'accent va être mis principalement sur la **valorisation du patrimoine**, afin de préserver et donc promouvoir la qualité de notre centre historique. Tous les travaux qui seront réalisés en plusieurs tranches répondront aux objectifs fixés par le grenelle de l'environnement. Ils préserveront ainsi l'environnement et permettront d'assurer à Martres un aménagement durable pour les générations futures.

Travaux d'aménagement pour améliorer l'accès à la Mairie

La Mairie accueille difficilement les **personnes à mobilité réduite**. Un marché de travaux est donc en cours, afin de permettre l'accès des services à tous les administrés. Dans le cadre de cet aménagement la façade de la cour intérieure a été repeinte. Les travaux d'aménagement commenceront en novembre 2009.

Création de deux espaces publics

L'**espace Scherb** (rue de l'Église) va être réaménagé, afin d'offrir des places de stationnement supplémentaires dans le centre bourg et un aspect paysager de qualité. Cet aménagement interviendra en même temps que la finition du lotissement du Parc.

Un **espace vert** va être créé et les **aires de jeux** seront réhabilités (jeux en sol souple).

Des **places de stationnement** seront également aménagées.



Travaux sur les équipements sportifs

- **Piscine** : peinture en juin de la façade extérieure, des jeux ainsi que du tour de la piscine.
- **Stade** : aménagement d'un city-stade, avec remplacement du grillage périphérique et peinture au sol. Cette aire de jeux multi sport a été aménagée sur un ancien terrain de tennis, afin de permettre la pratique en loisir des sports suivants : FOOTBALL - BASKET-BALL - HANDBALL - VOLLEY-BALL - TENNIS. La vocation de cette surface est destinée au grand public en accès libre. Les jours et horaires d'ouverture du city parc sont les suivants :

Tous les jours : de 10h à 21h (juin, juillet, août, septembre) - de 10h à 19h les autres mois